COLLOQUE INTERNATIONAL

La société civile et la protection juridique de l'environnement et de la santé

UFR SJEPG
Amphi Cournot
45D Avenue de l'Observatoire
Besançon

Jeudi 16 septembre 2021
de 9h30 à 18h00

Vendredi 17 septembre 2021
de 8h30 à 16h30

Informations et inscriptions :
contact-crjfc@univ-fcomte.fr / +33 (0)3 81 66 66 08 / crjfc.univ-fcomte.fr

UBFC Université Bourgogne Franche-Comté · UFR SJEPG Sciences juridiques économiques politiques et de gestion Université de Franche-Comté · CRJFC Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté · Région Bourgogne Franche Comté · Mission de recherche Droit & Justice · Pôle de santé publique Bourgogne-Franche-Comté

Jeudi 16 septembre

9h30 *Accueil café*

9h45 *Allocutions d'ouverture*
Marie-Guite Dufay (Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté)
Christophe Lang (Directeur de l'UFR SJEPG)
Béatrice Lapérou-Scheneider (Directrice du CRJFC)

10h *Présentation de la problématique*
Amanda Dubuis et Béatrice Lapérou-Scheneider

Introduction

10h10 *Propos introductifs*
Frédéric Mauny (PU-PH médecine, Université Bourgogne Franche-Comté, CHU de Besançon)

10h25 *La société civile, acteur indépendant ou représentation idéologique ?*
Henri Bouillon (MCF droit public, Université Bourgogne Franche-Comté, CRJFC)

La société civile dans l'émergence de la norme en matière de santé et d'environnement
Sous la présidence de Valérie Défago

I. Les formes organisées

A. Les assemblées citoyennes

10h45 *L'assemblée citoyenne en matière de santé et d'environnement*
Yves Sintomer (PR science politique, Université de Paris 8)

11h05 *Le rôle des assemblées citoyennes sur climat : les exemples du Royaume-Uni et de l'Irlande*
Vanessa Barbé (PR droit public, Université Polytechnique Hauts-de-France, Centre de recherches interdisciplinaires en sciences de la société)

11h25 *Les instruments émergents de démocratie participative : Opportunités et risques d'une positivation*
Valérie Défago (PR droit administratif, Université de Neuchâtel)
Séverine Beuret (doctorante, Université de Neuchâtel)

11h45 *Pause*

12h15 *Le rôle de la société civile dans la protection de l'environnement dans les pays en transition : le cas du Vietnam*
Van Quan Nguyen (*Lecturer*, Université Nationale du Vietnam, Hanoi - VNU School of Law)

12h35 *La place de la société civile dans l'assemblée de la santé en Thaïlande*
Niramai Phitkhae Manjit (PR, Université de Thammasat, Thaïlande)

12h55 *Échanges avec la salle et pause déjeuner*

B. La participation aux instances décisionnelles

14h30 *Table ronde*

La fiducie d'utilité sociale : modèle de coopération durable entre propriétaires terriens et société civile en matière de protection de l'environnement
Célia Berger-Tarare (MCF droit privé, Université Bourgogne Franche-Comté, CRJFC)

L'obligation réelle environnementale (ORE)
Carole Chevilley-Hiver (MCF droit public, Université Bourgogne Franche-Comté, CRJFC)

Le droit rural et le droit de la vigne
Christine Lebel (MCF HDR droit privé, Université Bourgogne Franche-Comté, CRJFC)

Le champ de la santé
Guillaume Rousset (MCF HDR droit privé, Université Jean Moulin Lyon 3, IFROSS)

15h30 *Échanges avec la salle et pause*

II. Les formes non organisées

A. Les revendications

16h *Les revendications des riverains et la santé publique*
Valentine Erné-Heintz (MCF HDR droit privé, Université de Haute Alsace, CERDACC)

16h20 *Les revendications des populations autochtones en Guyane française et les enjeux environnementaux*
Cécile Montanini (Doctorante contractuelle droit public, Université de Strasbourg)

B. Le lobbying

16h40 *Le lobbying parlementaire en matière de politique environnementale*
Pierre-Yves Monjal (PR droit public, Université de Tours)

17h *La société civile et la protection de l'eau, l'exemple de l'intervention des groupes d'intérêts au Canada*
Claire Joachim (MCF droit public, Université de Poitiers, CECOJI)

17h20 *Échanges avec la salle*

Vendredi 17 septembre

8h30 *Accueil des participants*

La société civile et l'action en justiceen matière de santé et d'environnement
Sous la présidence de Bruno Py

I. Les mécanismes d'alerte

8h45 *Santé et environnement : la protection des lanceurs d'alerte dans la fonction publique*
Antony Taillefait (PR droit public, Université d'Angers, responsable en France du programme européen de recherche : "*Whistleblowing open data impact. An implementation and impact assessment*" WOODIe)

9h05 *Les salariés, chevilles ouvrières de l'action en justice en matière de santé publique et d'environnement*
Chantal Mathieu (MCF HDR droit privé, Université Bourgogne Franche-Comté, CRJFC)

II. Les mécanismes d'accès à la justice

9h30 *L'accès de la société civile au juge européen en matière d'environnement et de santé*
Amanda Dubuis (MCF droit public, Université Bourgogne Franche-Comté, CRJFC)

9h50 *La question de la juridicisation de la santé : mythe ou réalité ?*
Bruno Py (PR droit privé, Université de Lorraine)

10h10 *La loi sur le devoir de vigilance*
Léa Kulinowski (Association *Les amis de la terre*)

10h30 *Le combat de l'ONG canadienne Mining Watch pour le droit des victimes d'accéder à la justice au sein de la compagnie Barrick Gold en Tanzanie et en Papouasie Nouvelle-Guinée*
Amissi Manirabona (PR droit pénal, Université de Montréal, Canada)

10h50 *Échanges avec la salle et pause*

11h20 *Table ronde : les mécanismes mis à la disposition des associations*

Actions en justice de groupe pour la protection du climat en Suisse : Enseignements et perspectives
Valérie Défago (PR droit administratif, Université de Neuchâtel)
Vincent Jobin (doctorant, Université de Neuchâtel)

L'action civile associative
Béatrice Lapérou-Scheneider (PR droit privé, Université Bourgogne Franche-Comté, CRJFC)

L'action de groupe
Maxime Lassalle (MCF droit privé, Université Bourgogne Franche-Comté, CREDIMI)

Un été contrasté pour les associations de protection de l'environnement
Adeline Paradeise (Avocate en droit de l'environnement, Paris)

12h40 *Échanges avec la salle et pause déjeuner*

III. Les mécanismes de traitement de l'action en justice

14h30 *L'*amicus curiae *dans le contentieux du droit international économique mettant en cause les questions de santé et/ou d'environnement*
Leila Lankarani (PR droit public, Université Bourgogne Franche-Comté, CRJFC)

14h50 *Le rôle des associations dans l'action en réparation du préjudice écologique pur*
Juliette Brunie (MCF droit privé, Université Bourgogne Franche-Comté, CRJFC)

15h10 *La convention judiciaire d'intérêt écologique*
Julie Gallois (MCF droit privé, Université de Lorraine, Institut François Gény)

15h30 *Échanges avec la salle*

15h50 *Propos conclusifs* - **Corinne Lepage** (avocate, ancienne Ministre de l'Environnement - 1995-1997)

*Les atteintes répétées à l'environnement et à la santé font désormais partie des préoccupations grandissantes de notre société. Le changement climatique, les pollutions, la conservation des milieux naturels, la sécurité alimentaire, l'utilisation des OGM et des pesticides ou encore les crises sanitaires sont autant de préoccupations auxquelles sont confrontées les générations actuelles. L'absence de réponses jugées satisfaisantes à ces problématiques engendre une méfiance de plus en plus marquée à l'égard des autorités publiques. Le politique n'apparaît plus comme le porte-parole idéal de la société, qui tend désormais à manifester directement ses attentes par le biais d'un mouvement d'*empowerment*. Ce colloque international a pour ambition de s'interroger sur les divers moyens et instruments dont disposent les acteurs de la société civile en matière environnementale et sanitaire, ainsi que sur leur efficacité. Cette problématique sera abordée sous deux angles qui structureront les deux journées de cette manifestation : d'une part, l'émergence de la norme et, d'autre part, l'action en justice.*

Organisateur
Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC)
45D avenue de l'observatoire – 25000 Besançon

Responsables scientifiques
Amanda Dubuis & Béatrice Lapérou-Scheneider

Inscriptions & informations
contact-crjfc@univ-fcomte.fr / + 33 (0) 3 81 66 66 08

Professionnels (formation continue) : 75€/journée - 140€/2 jours (déjeuner compris)
Tous publics : entrée libre

Colloque organisé sur place et en visioconférence (Teams) / Pass sanitaire et masque demandés